

<https://www.lepetitjournaldemenou.fr/spip.php?article441>

LA CONFRERIE DE SAINT ELOI A SAINTE-MENEHOULD

- Revue N°12 -

Date de mise en ligne : vendredi 25 mai 2001

Copyright © Sainte Méneould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

-----Elle existe depuis fort longtemps, certainement déjà bien avant la révolution de 1789. La mémoire qui en demeure est un registre répertoriant les adhérents, cotisant depuis 1857 jusqu'en 1972, mais rappelant, depuis 1811, celui qui, chaque année, a reçu le croûton de pain béni, c'est-à-dire celui qui, l'année suivante, devait fournir le pain béni pour la messe de Saint Eloi, le 1er décembre : il serait distribué à la messe, après bénédiction, partagé ensuite en réunion amicale avec les confrères et consoeurs. Supprimée de 1790 à 1811, elle n'a pu se réorganiser qu'à cette date.

-----Ainsi, autrefois, depuis le Moyen Age, les différentes professions étaient placées sous la protection d'un Saint-Patron. Le plus souvent, il avait exercé ou honoré d'une manière ou d'une autre, le métier considéré : ainsi, Saint Fiacre, patron des jardiniers, fleuristes ; ou Saint Vincent, patron des vignerons

-----La vie de Saint Eloi est bien connue : forgeron devenu orfèvre, pieux, dévoué pour ses contemporains, il fut choisi comme évêque de Noyon puis Ministre de Dagobert. Il fut reconnu comme patron des orfèvres et des forgerons ; au cours des temps, s'y sont retrouvés les métiers proches des métaux, du fer surtout : fers de charronnage, fers de charrue, fers à cheval.

-----Dans les régions comme la nôtre (ce n'est pas le cas dans toute la France) tous les métiers s'approchant du cheval ont rejoint la confrérie de Saint Eloi : voituriers, selliers, bourreliers, postiers, messagers, cultivateurs, marchands de chevaux, commerçants et professions libérales utilisant des chevaux pour transports et déplacements. La liste peut être longue. D'autres, comme les aubergistes, cotisants mentionnés dans les listes ménéhildiennes, parce qu'ils recevaient, à tour de rôle, à la sortie de la messe, les confrères, pour trinquer, partager la brioche (pain béni), prendre certaines décisions, désigner entre autres le récipiendaire du croûton.

-----En parcourant notre registre mémoire, nous y relevons, outre les porteurs du croûton de 1811 à 1938 (depuis c'est la confrérie qui, à partir des cotisations offre le pain béni) la liste des cotisants de 1857 à 1972. Depuis, la confrérie, toujours fidèle à Saint Eloi, essaie de donner un nouveau contenu à la confrérie. Nous y reviendrons en conclusion. Nous trouvons encore les comptes annuels et la relation d'un certain nombre d'événements et de décisions prises par le bureau ou l'assemblée des confrères.

-----A titre d'exemple, nous relevons, en 1857 : 85 confrères cotisants avec 28 activités déclarées, dont : 30 professionnels des métaux (8 serruriers, 5 ferblantiers, 2 orfèvres, 4 maréchaux ferrants, 5 charrons, 2 marchands de fers, 1 quincailler, 1 mécanicien, 1 coutelier, 1 horloger) 35 dans les métiers proches du cheval (5 postiers, messagers, 7 voituriers, 3 bourreliers, 2 selliers, 9 cultivateurs, 2 vétérinaires, 7 marchands " chevaux, bois, vins). S'ajoutaient 8 aubergistes, 4 bouchers, 4 propriétaires, 1 docteur, 1 huissier, 1 brasseur, 1 coquetier.

-----Au delà de la liste des cotisants, les comptes de 1857 :

-----Recettes : en caisse au 1-12 : 10f. 72 cotisations reçues ce jour 36f. 6 cotisations (retard 1856) 3f. La quête de ce jour 4f90 (quête faite par le trésorier au cours de la messe). TOTAL : 53f90

-----Dépenses : la messe : 40f. Messe d'obit, pour M. Lecerf 1f (décédé dans l'année). Les sonneurs, pour boire 1f50. Achat du présent recueil 3f.

TOTAL : 45f50 reste en caisse : 8f40

-----Pour l'année 1857, une dernière précision : le croûton a été donné à Monsieur CREMMER, serrurier.

-----Une particularité des messes de Saint Eloi, maintenues jusqu'il y a peu de temps, lorsque les chevaux assuraient l'essentiel de la traction : les cultivateurs, mais aussi les divers propriétaires de chevaux apportaient une corbeille d'avoine parsemée de petits pains (en nombre égal au nombre de chevaux possédés). Cette corbeille était bénie par le prêtre, en même temps que le pain et distribuée, après la cérémonie aux chevaux, par chaque charretier ou conducteur de chevaux.

-----Toujours en parcourant notre vénérable registre, nous découvrons une délibération prise le 1er décembre 1892 : constatant l'absence de statue de Saint Eloi dans l'église paroissiale, il est décidé d'en acheter une, en prenant sur les réserves de la confrérie déposées sur le livret de caisse d'épargne ; elle sera confiée à l'église paroissiale, mais demeurera la propriété de la confrérie. Suit l'énumération des sommes engagées :

-----Facture Cauchois, marchand de fers 170f. Facture Thuvignon, peintre 70f. Transport et bénédiction 2f.

TOTAL : 242f

-----Les cotisations, en 1857 : 50 centimes ; elles passent à 60 centimes en 1894, 1f en 1920, 1f30 en 1925, 3f en 1929 (pour organiser un bal), 1f50 en 1930, 5f en 1942, 10f en 1945, 15f en 1946, 20f en 1948, 30f en 1949, 50f en 1951, 100f en 1954 ; malgré le changement de valeur du franc en 1959, on reste en anciens francs jusqu'en 1961 ; enfin, en 1962 : 1f ; 1963 : 2f ; 1970 : 5f. Depuis, en fonction des besoins, elles varient entre 10 et 20f.

-----En 1870-1871, comme de 1914 à 1919 puis en 1939, 1940, 1941, les Saint Eloi n'ont pas été célébrées. Seules des messes basses pour les confrères défunts étaient dites en leur mémoire.

-----Nous n'avons pas trouvé trace de statuts de la confrérie, mais constaté que le registre s'y réfère parfois pour énumérer les membres du bureau et leur fonction respective : 1 Président, 1 Vice-Président, 1 Secrétaire, 1 Trésorier plus 2 membres.

-----On relève certaines décisions de solidarité, pendant ou à la suite des guerres, par exemple, pour les veuves de guerre, leurs enfants, les prisonniers. Des manifestations de reconnaissance à l'égard de certaines personnes ayant administré ou rendu service à la confrérie.

-----Nous pourrions revenir, dans un autre article, sur l'évolution de la confrérie au cours des temps : les regroupements, les divers essais proposés par chaque nouvelle génération pour mieux s'adapter à chaque époque, animer la confrérie

-----En attendant, pour la Saint Eloi 1996, où pour la première fois nous regroupions les villages proches de Sainte-Ménéhould Voilà le poème inspiré par la Saint Eloi, la confrérie, notre regroupement que j'avais pu proposer aux assistants, à la fin de la messe.

-----Depuis tant tant d'années nous fêtons Saint Eloi
-----Qu'il peut nous être agréable de savoir pourquoi ?
-----Comment nous fût donné un jour pour saint patron
-----Ce ministre de Dagobert évêque de Noyon
-----L'histoire dit qu'il fût forgeron orfèvre fameux
-----Qu'il était sage et juste ses avis judicieux
-----Pour un roi peut-être bon certainement maladroit
-----Puisque sans cesse il confondait l'envers et l'endroit.

-----Certes il n'était pas éleveur pas plus laboureur
-----Forgeron il battait le fer avec ardeur
-----Et c'est probablement là que se trouvera
-----Avec le fer de charrue liaison qui fera
-----Rassembler et unir dans une même confrérie
-----Métalliers orfèvres et toute la paysannerie
-----Après tout pourquoi pas car pour nous Saint Eloi
-----Est l'occasion de fête joie d'honorer notre foi.

-----Chaque année ainsi nous est donnée bonne raison
-----D'être ensemble d'évoquer ce que fût la saison
-----Comme toujours il y eut de la peine de la joie
-----Et nous viennent des images que notre pensée renvoie
-----Le printemps vache folle sécheresse grande fût la peur

-----Mais la moisson fut bonne herbe et foin de valeur
-----Très humblement nous pouvons nous dire dépendants
-----Et envers notre créateur être reconnaissants.

-----Si aujourd'hui grâce à Saint Eloi réunis
-----Même si parfois dans l'année nous avons frêmi
-----Apprécions pour l'Argonne une saison convenable
-----Certes par notre travail mais aussi temps favorable
-----Restons modestes solidaires de ceux jeunes anciens
-----Que la vie éprouve maltraite dans leur chair leurs biens
-----Sachons les accompagner dire merci rendre grâce
-----Et après de la brioche ne laissons aucune trace.